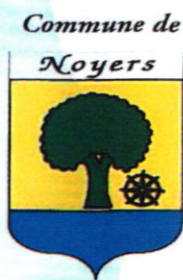


Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris



☎ 02 38 92 40 72

EXT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 12 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/03/2026.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*).

Secrétaire de séance : Richard MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents..... 12
- Votants 12

Objet : Approbation du C.F.U. du Budget Principal M57 – Année 2025

Délibération n° 10/2026

Madame le Maire rappelle : le C.F.U. ou Compte Financier Unique, à soumettre au vote de l'assemblée délibérante, est un compte commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable et qui se substitue désormais au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires et produits afférents.

Madame le Maire précise que le C.F.U. est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du C.F.U. Le C.F.U. comporte maintenant trois signatures (comptable supérieur, comptable assignataire et ordonnateur).

Madame le Maire donne la parole à Madame Martine CORDIER, adjointe en charge des Finances, qui présente au Conseil Municipal le C.F.U. du Budget Principal M57 relatif à l'exercice budgétaire 2025. Celui-ci présente les résultats suivants :

- Fonctionnement :

- ✓ Recettes : **511 923.42 €**
- ✓ Dépenses : **560 393.05 €**
- ✓ Résultat de l'exercice 2025 : **- 48 469.63 €**
- ✓ Résultat antérieur reporté : **+ 172 907.24 €**
- ✓ Résultat cumulé 2025 avec le report N-1 : **+124 437.61 €**

- Investissement :

- ✓ Recettes : **282 032.27 €**
- ✓ Dépenses : **297 451.10 €**
- ✓ Résultat de l'exercice 2025 : **- 15 418.83 €**
- ✓ Résultat antérieur reporté : **+ 48 278.50 €**
- ✓ Résultat cumulé 2025 avec le report N-1 : **+ 32 859.67 €**

Madame le Maire se retire et le Président de séance est chargé de mener le débat relatif au C.F.U. présenté.

2026/010
S2LO10

Après débats, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité des votants :

- approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget M57 de la commune de Noyers,
- donne pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Richard MARCEAUX.